

DOSSIER : ZOOM SUR...

BUGDET PRIMITIF 2025

UNE GESTION
RIGoureuse AU
SERVICE DE TOUS
LES VILLABÉENS

C'est dans un contexte budgétaire incertain que la commune a présenté un budget 2025 à la hauteur de ses engagements. Ce budget garantit la poursuite des investissements prévus tout en maintenant une gestion maîtrisée des dépenses et sans augmenter les taux d'impôts communaux.

UN MAINTIEN DES INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES

La municipalité poursuit ainsi ses projets structurants en 2025. Parmi les principales orientations :

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES

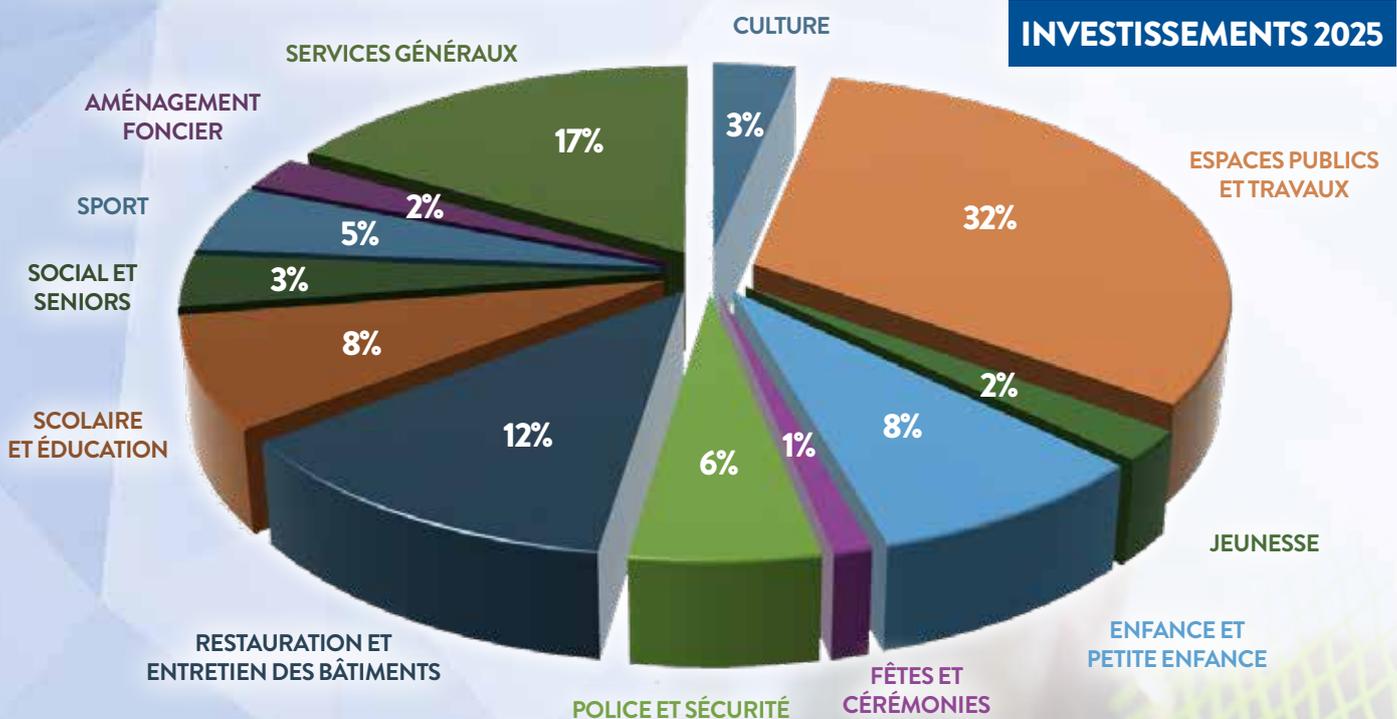
Des travaux de rénovation et d'entretien des équipements publics, notamment les écoles et les bâtiments municipaux, sont prévus afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Des investissements sont dédiés à l'aménagement d'espaces verts, et à la réduction de l'empreinte énergétique des bâtiments communaux.

SOUTIEN À LA VIE LOCALE

Le budget prévoit une enveloppe pour le développement culturel, le sport et le soutien aux associations, éléments essentiels du dynamisme communal.



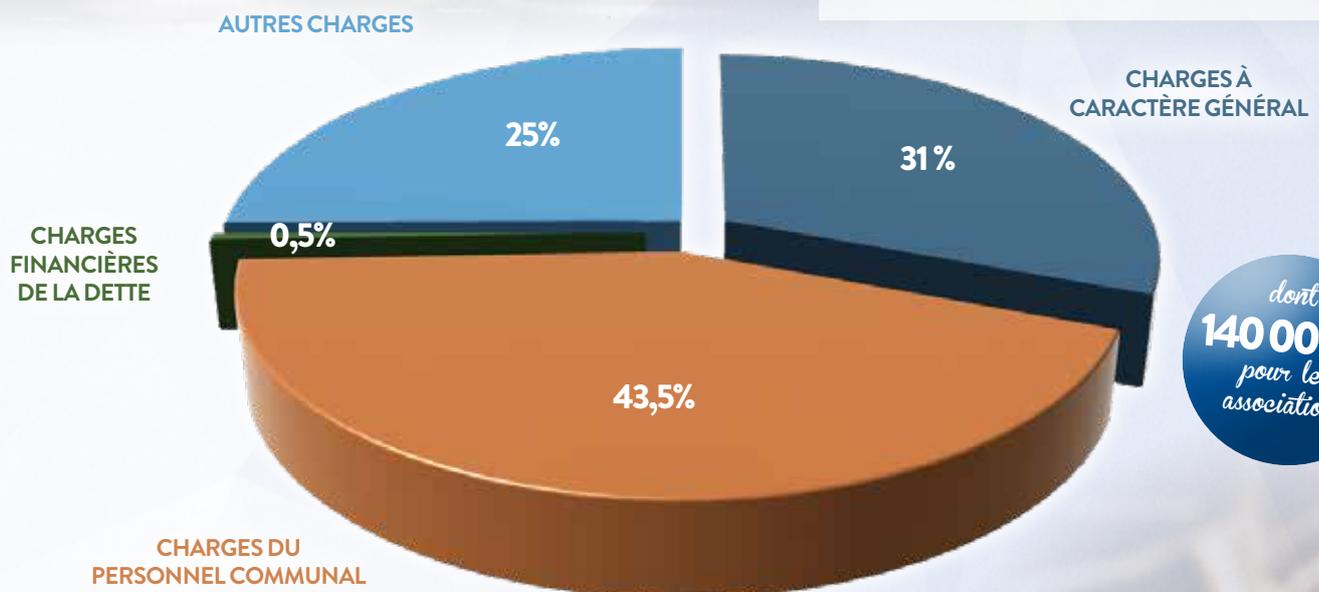
CULTURE : 309 211 €
 ESPACES PUBLICS ET TRAVAUX : 3 029 651 €
 JEUNESSE : 205 243 €
 ENFANCE ET PETITE ENFANCE : 801 704 €
 FÊTES ET CÉRÉMONIES : 107 500 €
 POLICE ET SÉCURITÉ : 525 376 €

RESTAURATION ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS : 1 163 474 €
 SCOLAIRE ET ÉDUCATION : 763 830 €
 SOCIAL ET SENIORS : 352 631 €
 SPORT : 458 142 €
 AMÉNAGEMENT FONCIER : 222 802 €
 SERVICES GÉNÉRAUX : 1 574 364 €



FONCTIONNEMENT 2025

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL : 3 220 391 €
 CHARGES DU PERSONNEL COMMUNAL : 4 549 751 €
 CHARGES FINANCIÈRES DE LA DETTE : 50 079 €
 AUTRES CHARGES : 2 623 221 €



UNE GESTION PRAGMATIQUE DES DÉPENSES

Face aux contraintes budgétaires imposées par l'État et la dernière loi de finances, la commune a donc adopté une approche rigoureuse pour garantir l'efficacité de chaque dépense publique.

Cette gestion repose sur :

■ UNE OPTIMISATION DES COÛTS

Réduction des dépenses de fonctionnement, renégociation des contrats avec les prestataires et rationalisation des services.

■ UNE RECHERCHE ACTIVE DE FINANCEMENTS EXTERNES

Nous prenons soin d'assurer une large concertation avec les services municipaux, les acteurs économiques locaux et les associations, afin de définir des priorités claires et partagées. Les subventions et aides à l'investissement sont sollicitées avec discernement pour maximiser le financement de nos projets.

C'est grâce à la mobilisation de subventions régionales, départementales et communautaires (Ex: Contrat départemental Terre d'Avenir et fonds de concours Grand Paris Sud) que nous pouvons entreprendre de grandes réalisations en allégeant la charge budgétaire de notre commune.

AUCUNE AUGMENTATION DES TAUX D'IMPÔTS COMMUNAUX

Malgré la hausse des charges et la réduction des dotations de l'État, la **municipalité maintient son engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux**. Cette stabilité fiscale vise à préserver le pouvoir d'achat des habitants et à maintenir un environnement favorable au développement économique local.

UN BUDGET 2025 RESPONSABLE ET AMBITIEUX

En conciliant discipline budgétaire et volonté d'investissement, le budget 2025 reflète une ambition claire : **garantir des services de qualité aux habitants** tout en préservant l'équilibre financier de la commune. Cette approche atteste qu'une gestion rigoureuse et transparente permet de faire face aux défis actuels sans alourdir la charge fiscale des Villabéens.

Cette démarche ambitieuse repose sur la confiance que nous accordons aux acteurs locaux et à l'ensemble des services municipaux, qui jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des projets. Leur expertise et leur engagement permettent de concrétiser nos objectifs tout en restant dans le cadre d'une gestion responsable et transparente. De plus, nous avons fait de la communication financière une priorité, pour garantir une transparence totale vis-à-vis des citoyens sur l'utilisation de l'argent public.



INTERVIEW DE FABRICE ROUZIC: MAIRE ADJOINT CHARGÉ DES FINANCES, DES RESSOURCES HUMAINES ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le Villab'écho (LV) : Quels sont les principaux choix budgétaires pour cette année et comment ont-ils été définis en fonction des priorités de la commune ?

Fabrice ROUZIC (FR) : Comme chaque année, les responsables des services communaux et leurs élus référents ont réalisés de nombreuses propositions à l'occasion de la construction budgétaire. Ces demandes d'investissements (achats de matériels, travaux d'entretien, besoins en rénovations ou mise aux normes, constructions...) dont les montants sont évalués à l'aide de devis ou d'études préalables, font l'objet d'une analyse des services financiers et d'un arbitrage politique afin d'établir un ordre de priorité et un planning en fonction des besoins ou des urgences. En 2025, les investissements concernent principalement le centre de loisirs et sa toiture, la rénovation du gymnase Paul Poisson, le stade du collège, la voirie, l'éclairage en leds et l'entretien des bâtiments publics.

LV : Comment conciliez-vous la nécessité de maîtriser les dépenses avec le besoin de financer des actions sociales et des projets structurants ?

FR : Une saine maîtrise des dépenses de fonctionnement ainsi qu'une bonne gestion des ressources doivent permettre de mobiliser les fonds nécessaires pour contenir la pression fiscale et soutenir les habitants, le tissu associatif ou encore les projets structurants qui ne peuvent être totalement financés sans le soutien des collectivités partenaires (principalement Grand Paris Sud, le Conseil Départemental et la région Ile de France).

LV : Quels sont les impacts de ce nouveau budget sur les services aux habitants, notamment en matière d'aides sociales, d'infrastructures et de développement local ?

FR : Le budget 2025 a l'instar des budgets précédents, a pour vocation première de soutenir les services publics et de maintenir le niveau des prestations proposées aux villabéens.

Notre commune finance donc le fonctionnement de l'agence postale, des écoles, des cantines du centre de loisirs, de la police municipale, des services administratifs et de l'ensemble des équipements ouverts au public. Ce budget permet par ailleurs d'épauler financièrement le Centre Communal d'Action Sociale en lui versant une subvention annuelle de fonctionnement.